

Conseil Consultatif Communal des Aînés de la Commune de Watermael-Boitsfort (CCCA)

Plan d'action 2017-2018

Le 1 mars 2017

Art. 21 du Règlement d'ordre intérieur (ROI) : « Le CCCA dresse un rapport de ses activités et un plan d'action qu'il transmet au Conseil Communal pour le 1er mars de l'année qui suit l'exercice écoulé »

Pour que le plan d'action soit le plus pertinent possible, il doit correspondre aux missions du CCCA et notamment s'orienter sur « les besoins » (ROI Art. 2) et « les aspirations et les droits » (ROI Art. 3.3) des aînés.

Dans son Plan d'action 2016-2017, le CCCA avait annoncé qu'il « mènerait une **enquête** auprès de et avec la population âgée de Watermael-Boitsfort afin que celle-ci puisse exprimer ses souhaits et priorités et ainsi orienter l'action du CCCA ». Cet objectif a été initié et est repris dans le présent plan d'action.

La mise en place des groupes de parole demandera des efforts conséquents et les résultats ne seront pas disponibles avant plusieurs mois.

En attendant, le CCCA s'attellera aux activités et à la poursuite des résultats énoncés dans le tableau qui suit. Ils sont présentés par rapport aux missions du CCCA (cf articles 2 et 3 du ROI) :

Missions - buts à poursuivre	Activités envisagées et résultats souhaités
Art. 2 - Le CCCA a pour mission de débattre des enjeux communaux afin de fournir au Conseil communal ou au Collège des Bourgmestre et Échevins des recommandations pour développer des politiques qui tiennent compte des besoins des aînés.	Le CCCA continuera d'étudier au préalable les documents préparatoires aux Conseils communaux intéressant les aînés afin de pouvoir, le cas échéant, produire des avis pertinents en temps utile pour ces Conseils auxquels les membres effectifs assisteront à tour de rôle.
Art. 3.1 - Examiner la situation des aînés tant du point de vue	L'enquête, déjà évoquée en début de ce rapport, rencontrera les aînés et les acteurs de terrain via

moral, matériel que culturel	des groupes de parole.
Art. 3.2 - Contribuer à la valorisation des aînés dans la société et tendre à leur intégration effective dans la vie communautaire	Une version digitale du « <i>Petit livre blanc des seniors</i> » au contenu régulièrement actualisé sera disponible sur le site internet de la commune, sous la rubrique « Participation ». Lien http://watermael-boitsfort.be/fr/commune/participation/conseil-consultatif-communal-des-aines
Art. 3.3 - Faire connaître les aspirations et les droits des aînés	<p>Les résultats de l'enquête (voir plus haut Art. 3.1) seront discutés avec la population aînée de la commune afin de définir avec elle comment et avec quelles priorités leurs aspirations et droits peuvent être promus. Deux premiers thèmes semblent ressortir : « Transport et mobilité » et « Accès aux MR/MRS ».</p> <p>La rubrique « La voix des seniors » du « 1170 » sera systématiquement utilisée pour informer les aînés et les inviter à réagir, notamment en utilisant l'adresse mail cccawbgavs@wb.irisnet.be ou le téléphone 02/674 74 71.</p> <p>Pour que les aînés puissent mieux suivre (et le cas échéant exprimer leurs avis et suggestions sur) les travaux du CCCA, les PV des réunions sont régulièrement disponibles sur les pages- francophone et néerlandophone- du site internet de la commune. Il en va de même pour les Plans d'action et Rapports d'activités.</p>
Art. 3.4 - Guider le Conseil communal sur les questions relatives aux politiques et programmes de la commune qui ont une incidence sur la vie des aînés	<p>Voir Art. 2.</p> <p>Le nécessaire est fait pour que les avis produits par le CCCA soient effectivement disponibles sur le site internet de la commune.</p> <p>Le CCCA produira plusieurs avis, portant notamment sur les sujets suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • <u>Les bancs publics : un « cheminement idéal »</u>

	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Le règlement d'ordre intérieur du CCCA</u> • <u>L'organisation des cours d'informatique, implication de la Commune</u> • <u>« Le 1170 », son look et sa distribution</u>
Art. 3.5 - Assurer un rôle fédérateur entre les activités, les initiatives et associations qui ont pour objet de répondre aux attentes spécifiques des aînés et éventuellement initier des activités et projets innovants	<p>-La mise-à-jour du <i>Petit livre blanc des seniors</i>, version digitale, devrait y contribuer.</p> <p>-Organisation de 2 conférences :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. « Comment quitter son logement le plus tard possible ? Entrer en MR/MRS » 2. « La sexualité au troisième âge » <p>-Les cours d'informatique, organisés à l'EPN, se poursuivent avec succès. Un cours d'initiation à l'usage de la tablette est envisagé.</p>
Art. 3.6 - Evaluer l'efficacité des politiques et pratiques de la commune qui concernent particulièrement les aînés	Cette question sera incluse dans l'enquête (voir plus haut Art. 3.1).

Pour réaliser ce plan, le CCCA continuera sa **concertation** avec ces nombreux acteurs œuvrant pour et avec les aînés que sont le Bourgmestre, les Échevinats, le CPAS, la Commission 3ème âge, la Commission sociale (Coupole), le personnel de la commune, les associations rayonnant sur Watermael-Boitsfort, les CCCA d'autres communes, la Coordination des Associations de Seniors (CAS), des experts du monde universitaire.

Le CCCA continuera à mener régulièrement une **réflexion interne** sur l'efficacité et la pertinence de son action. Cette réflexion portera notamment sur son statut et sur l'étendue de son mandat.

Ce plan a été produit par le secrétaire, la présidente et les membres effectifs et transmis au Conseil Communal le 01 mars 2017. Merci à tous. Les questions sont les bienvenues. Prière de les adresser à cccawbgavs@wb.irisnet.be